

Petit Manuel d'aide pour l'Achat d'un campingcar neuf ou d'occasion

avec le concours de Denis

SOMMAIRE

- Avant d'y aller
 - Sur place
 - Le véhicule
 - Les papiers
 - Le retour
 - Et après
-
- Annexe : Tableau synoptique des points à vérifier

AVANT D'Y ALLER

- Faire assurer le véhicule. Pour ce faire, il faudra se procurer le numéro d'immatriculation (même provisoire) du CC et éventuellement son numéro de série.

- Le cas échéant, s'occuper de trouver un endroit pour stationner le véhicule. Ceci est un point qu'il convient de traiter attentivement car il peut être source de fâcheuses déconvenues. Se méfier des dimensions annoncées : se procurer les dimensions hors-tout du CC, rétroviseurs et accessoires - ceux placés sur le toit en particulier - compris. S'assurer ensuite que celles-ci sont compatibles avec la solution envisagée. Les surprises ne sont pas rares ...

(Nous avons prévu de garer provisoirement notre CC – affiché 2.31 m de large sur le papier – chez mes parents. Le portail avait été mesuré et à 2.60 m de large, nous nous estimions tranquilles. Et bien avec les rétroviseurs, REPLIES, nous ne rentrions pas... La largeur annoncée n'est pas la largeur hors-tout. Nous avons dû faire le tour du village le lendemain pour trouver un stationnement un peu sûr pour la semaine. Nadine relate une mésaventure similaire pour cause d'antenne sur le toit qui s'est avérée incompatible avec le garage prévu initialement, pourtant recreusé pour l'occasion ...)

- Avoir à l'esprit que la réception prendra au minimum une heure et demie (et souvent, plus de deux heures ...)

Prévoir le RV en conséquence et se renseigner sur les horaires de la concession pour ne pas avoir à se hâter pour cause de fermeture.

- Prévoir d'emporter :

- Ce document – en particulier le tableau – du papier et un stylo.

- Une calculatrice.

- Un mètre (pourquoi pas ...)

- Un bloc ou un cahier « dédié CC » à mettre dans la boîte à gants dès le retour : les listes sont nombreuses au début et les idées fusent ... : Choses à mettre dans le CC - Choses à acheter - Choses à acheter dans un magasin d'accessoires - Questions à poser - Aménagements à prévoir - Cotes diverses (matelas, rangements, soutes) - Choses à faire etc ...

SUR PLACE

Quatre « règles d'or » :

Règle d'or n° 1: Le véhicule d'abord, les papiers après.

Tout vérifier avant de faire le chèque.

Les petits (ou gros ...) contretemps sont toujours beaucoup plus faciles à régler avant d'avoir signé ...

Après, cela va de « facilement » à « jamais » si le concessionnaire est malhonnête ...

(Attention, cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas non plus du temps à passer sur la partie papiers.)

Règle d'or n° 2 : Prendre son temps.

On préférerait partir vite fait pour aller « jouer » tranquille un peu plus loin plutôt que de tout tester, un peu maladroitement, sous l'œil goguenard du vendeur mais autant s'y résigner : il faut prendre du temps. C'est le premier moyen de limiter les éventuelles mauvaises surprises et difficultés.

(Après tout, ce n'est pas si déplaisant que ça. Faire ça à deux, si possible sans enfants –AMHA – et méthodiquement.)

Règle d'or n° 3 : Si quelque chose cloche, reporter la livraison.

Ce n'est pas une éventualité très agréable à envisager mais il faut s'y préparer car dans certains cas, c'est la seule option raisonnable.

Règle d'or n° 4 : Faire noter sur le bon de livraison tous les points à améliorer ou réparer.

Ne pas se contenter de vagues promesses orales.

LE VEHICULE

La préparation et la mise en route auront normalement été faites. (S'il n'y a pas eu de réelle préparation du CC, demander que le plein d'eau soit fait et qu'au moins une bouteille de gaz pleine soit installée de façon à pouvoir tester les appareils.) Le vendeur ou le chef d'atelier ou un garçon d'atelier vous expliquera le fonctionnement des différents appareils. Ne pas hésiter à poser des questions, même celles qui semblent les plus bêtes, surtout si vous êtes novices. Prendre des notes.

Il y aura ensuite un moment où vous demanderez à passer un peu de temps à « prendre connaissance » du CC. Il s'agira de pouvoir disposer d'un peu de temps pour pouvoir le passer en revue, tranquillement et à votre aise.

Le tableau qui se trouve à la fin de ce document reprend de façon abrégée l'ensemble des points à vérifier, dont ceux qui concernent le véhicule lui-même. C'est ce tableau qu'il conviendra d'utiliser lorsque vous ferez tranquillement votre examen du véhicule.

Par ailleurs, je voudrais faire – ou reprendre- les quelques recommandations particulières suivantes :

- Faire un tour lent et attentif du véhicule afin de voir s'il n'y a pas un choc sur la carrosserie. Il serait très difficile par la suite de prouver qui en était le responsable ...

Même chose pour le toit.

- On peut avoir la curiosité de profiter de sa visite chez le concessionnaire pour faire peser son CC.
(Choisir le moment opportun ...)

- En ce qui concerne les aménagements intérieurs, il faut ouvrir et fermer tous les placards, tiroirs, portes intérieures et cloisons coulissantes, baies, lanterneaux, trappes etc. etc. ... et faire les mises en place des lits de dînette.

(Un membre CCLF relate l'incident d'un rail mal posé qui empêchait l'ouverture d'un placard, un autre l'absence de l'un des coussins de couchage de dînette.)

- Tout faire couler.

(Un membre CCLF parle d'un siphon d'évier fissuré qui fuit dans le tiroir à couverts ou encore, d'un écoulement WC obstrué ...)

- Enfin, vérifier le contenu de tous les placards, coffres et tiroirs. Ils recèlent parfois des objets étranges dont on ne sait pas toujours à quoi ils sont destinés ... (pattes de porte de frigo supplémentaire, tige de métal pour les vérins de stabilisation, raccord eaux usées, bouchons divers ...) Cela permet d'éviter au téléphone la description plus ou moins réussie de l'objet en question !

LES PAPIERS

Souvent, surtout si l'acheteur réside dans le même département que la concession, le vendeur se charge de l'immatriculation définitive.

Sinon, il délivre une carte grise provisoire avec une immatriculation WW.

Celle-ci a une durée de quinze jours hors samedis, dimanches et jours de fête. Sa durée de validité est précisée sur la carte grise provisoire.

Par ailleurs, il faut savoir que l'immatriculation WW ne permet pas de se rendre à l'étranger, ou du moins, pas partout : que dans la CEE ? A vérifier auprès d'une préfecture.

- Si l'immatriculation est définitive, le vendeur vous remet :

- La carte grise
- Le certificat d'homologation
- Le certificat de vente
- La facture
- Les certificats de garantie des appareils.
- La garantie cellule et la garantie porteur.

Si l'immatriculation n'est pas définitive, le vendeur vous remet :

- La carte grise provisoire et - dans notre cas en tout cas - c'est tout !

De fait, le constructeur envoie le certificat d'homologation au concessionnaire. Celui-ci le fait suivre à l'acheteur avec un certificat de vente. L'acheteur doit alors se rendre à la préfecture / sous-préfecture muni de ces documents pour procéder à l'immatriculation définitive du véhicule. (Ne pas oublier son chéquier !)

Si l'acheteur a laissé un peu de temps au concessionnaire (entre la réception par ce dernier du véhicule et la livraison) celui-ci aura peut-être déjà reçu le certificat d'homologation. Dans ce cas, l'acheteur repartira avec tous les documents utiles.

Tous ces documents vous seront vraisemblablement remis dans un dossier qui contiendra peut-être aussi d'autres documents ou éventuellement, un ou des objets mystérieux, (dans notre cas, la tige métallique pour les vérins de stabilisation ...)

Prendre le temps d'en « inspecter le contenu », même rapidement, pour pouvoir poser ses questions « en direct ».

Bien évidemment, bien contrôler la facture et la comparer au bon de commande (leurs montants doivent être identiques et les "offres" (accessoires, options, garanties etc...) offertes !

Dans le cas d'une garantie réseau, vérifier que le vendeur vous remet bien tous les documents nécessaires (par exemple, le livret de garantie du réseau en question) et qu'il vous explique bien le fonctionnement de la mise en oeuvre de cette garantie (les visites de contrôle obligatoires et leur coût par exemple).

LE RETOUR

Le moment tant attendu finira par arriver où vous prendrez le volant pour ramener votre CC chez vous.

Deux éléments doivent absolument être pris en compte : le gabarit et le porte à faux (l'arrière du véhicule qui balaye lorsque l'on tourne).

En ce qui concerne le gabarit, bien avoir en tête la hauteur du véhicule et sa largeur et se méfier des ponts, des petites rues de centre-ville, et bien sûr, des barres de hauteur (aux péages, parkings et stations-service en particulier ...).

En ce qui concerne le porte à faux, tourner « large » et ne pas hésiter à demander au passager de regarder par la fenêtre pour voir si tout se passe bien ...

Important : l'itinéraire que l'on connaît par cœur en voiture n'est peut-être pas praticable en CC ... Rester très vigilant.

ET APRES

- Procéder à l'immatriculation définitive.

- Communiquer l'immatriculation définitive à l'assurance.

- Faire poser les plaques définitives.

- Trouver une concession porteur pas trop loin de chez soi. (A ??? Km, il faudra envisager la première visite d'entretien et en profiter pour faire vérifier le parallélisme.)

- Faire rapidement une petite virée « locale », pourquoi pas le WE suivant, pour faire fonctionner en situation réelle tous les appareils (sanitaires, branchements, vidanges, stores, accessoires etc ...) et noter toutes les questions à poser ou ... les problèmes à résoudre : plus tôt on s'y prend, plus on a de chances d'aboutir.

- Etre particulièrement vigilant pendant la période de garantie. Si quelque chose n'est pas conforme, ne pas hésiter à réagir rapidement : un courrier (les écrits restent ...) et un coup de téléphone pour

signaler le problème et déterminer son mode de remédiation.

- Au bout de 500 km, resserrer les écrous des roues.

Ouf !

Cela dit, il y a aussi une autre façon de faire, théoriquement possible : faire un tour rapide du CC puis faire ses essais chez soi et revenir pour faire régler ce qui ne va pas : le CC est garanti un an. Mais bon, personnellement, si c'était à recommencer, je crois que je referais la même visite lente ...

TABLEAU SYNOPTIQUE DES DIFFERENTS POINTS A VERIFIER

EXTERIEUR : contrôler

Carrosserie

Pare-brise

Fonctionnement des feux porteur et cellule

Pneus et valves y compris roue de secours

Valves (X 5 pneus) doivent être métalliques si pression recommandée > à 5 kgs

Vérifier que la marque et les dimensions des pneus sont conformes à ce qui est indiqué dans la doc

Porte vélo, sangles et barres de maintien

Echelle et galerie

Toit du CC et fixations de ce qui est dessus

Fonctionnement et fixation du store

Fermetures des portes et coffres extérieurs

Fermeture centralisée (le cas échéant)

Vérins de stabilisation

Fonctionnement du marchepied

PORTEUR : tester

TOUS feux

Lève-vitres

Orientation intérieure des rétroviseurs

Essuie-glaces

Ouverture capot et emplacement huile, liquides divers ...

INTERIEUR : vérifier

Boiseries

Plafond

Sol

Evier et robinetterie (présence du / des bouchon(s))

Et le tuyau d'évacuation (pincement)

Lavabo, bac de douche, et robinetterie (présence des bouchons)

WC

Meubles : tous placards (dont présence et nombres d'étagères), tiroirs, portes et cloisons, plateau TV

Lits et couchages de dînette ou d'appoint

Baies (et leur ouverture/fermeture)

TOUS Lanterneaux (Idem)

Vérifier aussi tous les stores, occultants, moustiquaires ...

APPAREILS : vérifier que les appareils livrés correspondent à ce qui était prévu et tester leur fonctionnement

DOC

Oui / non

Réfrigérateur (gaz /12V / 220 V)

Four

Plaque de cuisson (et vérifier sécurité (bi-lame))

Boiler

Chauffage et air pulsé

Pompe à eau

WC

Centrale électrique – en détail - et emplacements des fusibles

Voir emplacement et marquage robinet(s) coupure gaz

Eclairage intérieur et remplacement ampoules

Faire brancher le CC sur le 220 v et vérifier fonctionnement du frigo et des prises 220 V

Alarme

Vérifier le fonctionnement du panneau solaire

(13,7 V en entrée de batterie)

Emplacement batterie auxiliaire et coupe-batterie

Vérifier que la puissance de la batterie auxiliaire est conforme à la doc

Vérifier dates des raccords souples des bouteilles de gaz

Inverseur et magiscope

Vidanges

Antennes sat ou autres

DIVERS

Vérifier présence du cric et de la manivelle

Se faire expliquer fonctions des différentes clefs et tester toutes ouvertures

PAPIERS vérifier que l'on vous donne :

Les documentations techniques (cocher dans colonne ci-dessus)

Les certificats de garantie des différents appareils

Les documents de garantie porteur et cellule

La notice porteur

La notice cellule

Le certificat d'homologation

La carte grise

GARANTIE

Demander explications sur la garantie porteur

Demander explications sur la garantie cellule

Si garantie réseau et/ou vendeur voir les obligations (visites annuelles de contrôle d'étanchéité par exemple) et leur coût....)